APPEL D’OFFRE

Assistance Technique / AT en vue de réaliser des activités en lien avec l transports urbains en Haïti

Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

Portée : |
Avis n° : DP-012-RUTAP/2026
Date de parution : 02/04/2026 | **Date de clotûre :** 21/04/2026

| **Domaine d'activité :** Prestation intellectuelle

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

DESCRIPTION

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS UNITÉ CENTRALE D’EXÉCUTION (UCE)

Projet de connectivité résiliente et d'accessibilité du transport urbain (RUTAP)

(P177210)

Appel à Manifestation d'Intérêt

1. Le *Gouvernement de la République d'Haïti a reçu* un financement de la Banque mondiale pour financer le *Projet de Connectivité Résiliente et d'Accessibilité du Transport Urbain (RUTAP).* Une partie de ce financement servira à payer les dépenses prévues au titre d'un contrat de Services de Consultant en vue de la Sélection d'un Consultant pour ***Une Assistance Technique / AT en vue de réaliser des activités en lien avec les transports urbains en Haïti (DP-012-RUTAP/2026).***
2. Sans être limitatif, le Consultant aura à réaliser les activités suivantes :
 - Conception, mise en place et accompagnement de la mise en service (sur les six (6) premiers mois) d'un organisme régional unique de règlementation du transport urbain dans le grand Nord (dépts du Nord et du Nord-Est).
 - Développement d'Outils pour la planification et l'investissement dans les infrastructures inclusives et résilientes.
 - Établissement d'un plan stratégique.
 - Développement d'un cadre réglementaire et opérationnel.
 - Développement d'une feuille de route pour la structuration du transport public informel.
 - Préparation d'un manuel de conception d'infrastructures de transport urbain inclusives et résilientes avec une perspective de genre.
 - Élaboration d'outils d'évaluation de la sécurité routière en zone urbaine.
 - Mise en place du « Pilote pour l'inspection technique régulière des véhicules dans la Zone Métropolitaine du Cap-Haïtien ».
 - Etude de conception d'un programme de renouvellement de la flotte.
3. Les consultants intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité Centrale d'Exécution (UCE) du MTPTC** et prendre connaissance des Termes de Référence, à partir du mercredi 1er avril 2026, tous les jours ouvrables de 9 : 30 à 15 : 00, à l'adresse suivante :

17, Impasse Moïse, Pétion-Ville (derrière le Complexe Promenade), Haïti ou

Adresse électronique : passationmarches@uce-bm.gouv.ht / rjleger@uce-bm.gouv.ht

Numéro de téléphone : (509) 4153-3450

1. L'Unité Centrale d'Exécution (UCE) du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir lesdits Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection sont les suivants :
 - Disposer de cadres ayant des diplômes d'études supérieures en : transport et mobilité avec une spécialisation en planification d'infrastructure de transport urbain, en politique d'investissement public dans les infrastructures de transport, en administration publique, ou tout autre domaine équivalent ;
 - Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience et d'excellentes compétences : dans la réalisation de plans de règlementation du transport urbain et la structuration du transport public informel ; dans

le développement de cadre réglementaire et opérationnel pour le susdit secteur ; et dans l'évaluation de la sécurité routière en zone urbaine.
- Être reconnu à l'échelle internationale et justifier des références dans les domaines spécialisés sus-énumérés; en particulier avoir trois (3) références de consultations antérieures pour des missions similaires à ce mandat;
- Être capable de travailler en Français et en créole haïtien.

Les experts-clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la Liste Restreinte.

1. La liste restreinte comprendra cinq (5) à huit (8) Soumissionnaires.
2. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.
3. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.13, 3.14, 3.15 et 3.16 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, février 2025 [Sixième édition] (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
4. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies aux adresses électroniques ci-dessous au plus tard le mardi 21 avril 2026 à quinze (15) heures (heure locale).

A l'Attention de : Monsieur Robenson Jonas LÉGER, Ing., Coordonnateur de l'UCE/BM

Tél. : (509) 4153-3450

Courriels : rjleger@uce-bm.gouv.ht, passationmarches@uce-bm.gouv.ht

Joseph Almathe PIERRE LOUIS, Ing.

Ministre